TULLE mag

Budget 2005

Poursuivre le renouveau de Tulle

Bulletin municipal d'information - *Numéro 24* - Avril-Mai 2005

Belles inaugurations *sur la promenade*

Le 5 mars dernier, ni le froid ni la neige n'ont réussi à décourager les nombreux Tullistes venus assister à l'inauguration des berges de la Corrèze, à celle du parking Saint Pierre ainsi qu' à la remise de la Marianne d'or 2004. La ville de Tulle figure désormais au palmarès national des meilleures rénovations de centres urbains.
L'inauguration s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités dont Jean-Paul Denanot, Président de la Région Limousin,Ségolène Royal, Présidente de la Région Poitou-Charente, George Mouly, Sénateur et bien sûr François Hollande et l'ensemble du conseil municipal.
Un grand merci à tous ceux qui ont permis que cette journée soit un vrai succès et notamment aux Jeunes du Kayak Club Tulliste et à Sylvain Paris pour leur sortie très remarquée sur la rivière Corrèze. Bravo !
Notre reconnaissance également aux musiciens des Enfants de Tulle qui n'ont pas craint le froid et ont mis une ambiance extraordinaire sur la promenade.
Un mot amical enfin à l'AIMAD et à Reg Alcorn pour sa prestation artistique et une vision de la promenade et de la rivière Corrèze très personnelle.

Mairie de Tulle

rue Félix Vidalin - BP 215 - 19012 TULLE CEDEX
Téléphone : 05 55 21 73 00 - **Télécopie :** 05 55 21 73 22
Code APE : 751 A - N° SIRET : 211 927 207 000 12
N° de commune : 272
Internet : http://www.ville-tulle.fr
e-mail : admin@ville-tulle.fr

Heures d'ouverture au public
du lundi au jeudi : 8h30 - 12 heures et 13h30 - 17h30
le vendredi : 8h30 - 12 heures et 13h30 - 17 heures
le samedi : permanence état civil : 9 - 12 heures

TULLE *mag* n°24
Bulletin municipal d'information - Avril-Mai 2005
Tirage : 11 200 exemplaires
Dépôt légal : 2e trimestre 2005
Adresse : 10, rue Félix Vidalin - BP 215 - 19012 TULLE CEDEX
Téléphone : 05 55 21 73 42
Directeur de publication : Magali Lachassagne, Jean-Louis Soulier, adjoint et conseiller chargés de la communication
Rédaction : Agnès Gameiro-Delteil
Maquette : Mathieu Morel
Photos : Franck Barrat, Jacky Chevrier
Impression : Maugein et Cie - ZAC de Mulatet - 19000 Tulle
Distribution : La Poste

Sommaire

2	**Tulle en images**
3	**Editorial**
4	**Actualités municipales**
6	**Politique de la jeunesse** Tulle, atouts jeunesse : projet éducatif local
8	**Points de vue de quartier** Les hauts et les bas de la Pièce Basse
10	**Social** Constats et actions du CCAS
11	**Budget** Une dynamique qui continue
15	**Environnement** Entretien patrimoine : un service accru à la population
16	**En ville** Portes ouvertes sur une pépinière de talents Du talent et de la générosité en partance pour Baboukar
17	**Tourisme** Tulle animation, le feu sacré
18	**Tourisme-sport** Le centre aqua fait le printemps
19	**Portrait tulliste** Rémi Faure (Salle des Lendemains qui Chantent)
20	**Expression libre**
21	**Associations** **Etat-civil**
22	**Culture**
23	**Théâtre**

La Ville va poursuivre en 2005 son effort de réhabilitation de son centre ancien (avec la place de la cathédrale), de réaménagement de ses espaces publics (avec de nouveaux parcs de stationnement), et de rénovation de ses équipements (avec la restructuration du Centre Culturel et Sportif). Bref des investissements importants qui vont rendre plus attractives notre cité, plus efficaces les services de la Commune et plus agréables à vivre nos différents quartiers.

Ces réalisations seront rendues possibles grâce à une maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et à un niveau élevé de subventions venant, notamment de l'Etat et de la Région et plus modestement du Conseil Général.

Nous avons pu ainsi, lors du vote du budget, laisser échangés les taux d'imposition de la Commune. Et nous y avons été d'autant plus soucieux que les prélèvements supportés par la population ne cessent de progresser.

Parallèlement nous avons pu avoir la satisfaction de voir progresser les richesses de la Commune grâce aux nouveaux logements et aux réhabilitations intervenus sur le patrimoine bâti. Ce qui prouve que nos investissements ont permis d'attirer une nouvelle population et de valoriser la qualité de l'habitat.

Rien n'est pour autant acquis, nous savons que nous allons encore perdre des ressources significatives avec la réduction du GIAT et le transfert de BW (la Marque) sur la zone de la Montane.

Mais nous saurons y faire face en installant de nouvelles activités sur les sites concernés.

La volonté est le passage vers l'espoir.

François HOLLANDE
Député-Maire de Tulle

Fondation Abbé Pierre

Cinq appartements à vocation sociale livrés sur le quai Aristide Briand

"Pensons Monde, agissons village" (Abbé Pierre)

Au départ, il y a un immeuble d'une telle vétusté que l'on se pose même un temps la question du bien fondé de sa rénovation. Sa situation en plein cœur du quai Aristide Briand ne permettant pas d'envisager de démolition, il sera donc réhabilité. C'est la Fondation Abbé Pierre propriétaire du site qui va relever le défi. Fidèle à sa vocation, elle va créer des logements de qualité à petits loyers et les proposer à des familles modestes.

Le vice-président de la fondation Abbé Pierre remettant les clés aux locataires des appartements.

Aujourd'hui, cinq très beaux appartements ont été livrés et loués. Il s'agit d'un studio et d'un T1 au premier étage, d'un T3 de 87m² au 2e étage et de deux T3 de plus de 60m² sur les 3e et 4e étages.
La location, le suivi locatif et le suivi des locataires sont assurés par le nouveau service de gestion immobilière sociale du Pact Corrèze, antenne locale de la structure inter-régionale Pact-Arim "Clés du sud".
Murielle Saintrenie a reçu tous les demandeurs adressés par différents services sociaux. Un choix a été fait en fonction de l'urgence des situations et également de la capacité des futurs locataires à pouvoir intégrer la qualité particulière des lieux. Les candidatures ont ensuite été proposées à une commission composée de représentants du Centre Communal d'Action Sociale, du Conseil Général, de la DDE ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat et du Pact Arim). C'est ainsi que les 5 futurs locataires ont été choisis.
Lors de l'inauguration le 11 mars dernier en présence de tous les partenaires, Gérard Gantier, Vice-Président de la Fondation Abbé Pierre leur a remis officiellement les clés. L'occasion pour lui également, en prémisse au colloque qui allait suivre, de rappeler les chiffres sur le mal logement en France. Aujourd'hui, plus de 800 000 personnes vivent une telle situation sur notre territoire (*). Cela concerne les personnes répertoriées sans domicile fixe, mais aussi les personnes privées de domicile personnel et souvent hébergées par la famille, les personnes vivant dans des logements souvent dépourvus du confort de base.
Sur le site particulier de Tulle, le montage financier a mobilisé tous les dispositifs d'aides : ANAH, Conseil Général et Ville de Tulle.

(*)10e rapport Fondation Abbé Pierre sur le Logement des défavorisés du mardi 1er février 2005 à commander auprès de la Fondation Abbé Pierre à l'Artésienne - 20 rue Tholosé- 75018 Paris).

Un logement pour tous

Une priorité municipale

L'aide au logement et le logement de qualité pour tous sont une priorité affichée du Projet urbain pour Tulle. D'une part, cette volonté politique s'applique au niveau de l'OPHLM qui travaille à la réhabilitation de l'ensemble de son parc locatif et d'autre part, c'est une prise en compte de chaque instant notamment dans le cadre des deux Opérations Programmées de l'Habitat. 106 logements à loyers maîtrisés (loyers conventionnés et loyers intermédiaires) ont ainsi pu être créés. La majorité des logements était vacant avant travaux. A noter que les logements proposés ont été immédiatement loués.

13 logements à la location
rue Marc Eyrolles

Dans un périmètre préservé par les Bâtiments de France, en lieu et place de la friche Marc Eyrolles se profile un très bel immeuble dont les 13 logements créés vont être mis à la location dès le mois de juillet.
L'objectif de cette réalisation portée conjointement par la Ville, la Semabl et la SA. Polygone est de favoriser le logement social de qualité.
Les dossiers de candidatures à la location peuvent être retirés dès maintenant auprès du service urbanisme : 05 55 21 73 40

L'OPAH des quartiers ouest
prolongée avec la Région Limousin

L'OPAH sur les quartiers ouest qui arrivait à échéance à la fin 2004 vient d'être prolongée pour une année. Sur cette partie de la ville, 58 logements supplémentaires devraient être réhabilités dont 30 sont aujourd'hui recensés comme étant vacants et 30 pourraient être destinés à des loyers maîtrisés.
Le Conseil régional est partenaire de cette action sur les quartiers ouest et peut apporter, en plus des subventions ville et état, des aides allant jusqu'à 15% du coût des travaux engagés (aide plafonnée à 4500 euros.)
Pour plus de renseignements :
PACT ARIM - 14 avenue Victor Hugo 05 55 20 58 64

Rue de la Barrière
Futur square Renteria, *pierre à pierre*

Tout le monde s'accorde à dire qu'il s'agit là d'un vrai travail d'artiste. Pierre à pierre les artisans de l'entreprise FAION montent des murs de granit avec une technique à l'ancienne sur un site qui va devenir une vraie pause bonheur au cœur de la rue de la Barrière. En effet, sur une lieu longtemps laissé en friche, un espace public se dessine ; il sera livré avant l'été… espace vert, banc, et espace jeux pour les enfants vont donner une nouvelle vie à la rue.
Le projet a été conçu par les services de la ville. 90 000 euros vont y être investis.

Rencontre et discussions entre élus et architecte pour une des plus belles places de la ville

Place Berteaud
Mettre en valeur le centre ancien

Vendredi 25 mars, les services techniques de la ville ont procédé au marquage au sol des différents éléments qui vont constituer la première partie du futur aménagement de la place Berteaud.

François Hollande avec l'architecte Raiko Gourdon se sont rendus sur la place pour prendre en compte les premiers éléments techniques d'un aménagement majeur pour la ville.
Rappelons, si besoin était, que le projet de la municipalité a pour objectif de mettre en valeur le centre ancien de la ville et avec lui sa dynamique commerciale, ainsi que de permettre la création et la réhabilitation de logements.
A chaque étape de sa réalisation des réunions d'informations seront programmées avec la population, les commerçants sédentaires et les commerçants itinérants.
C'est dans cette logique de concertation qu'une rencontre est programmée vendredi 15 avril à 19h30 salle Latreille (bas) pour présenter les grandes lignes du futur aménagement et pour modifier, le cas échéant, certains choix.

Aménagement de la place Berteaud

Réunion d'informations avec toute la population
Vendredi 15 avril
19h30
Salle Latreille Bas

Politique de la jeunesse

Tulle, atouts jeunesse

Projet Educatif Local

Sous la bannière "Tulle atouts jeunesse" le Projet Educatif Local initié par la Municipalité définit les objectifs prioritaires en direction de la Jeunesse. Il s'agit de permettre une continuité dans l'action éducative, de créer des synergies et de fédérer tous les acteurs et partenaires afin d'améliorer in fine les services proposés aux familles et aux jeunes.

Questions à Magali Lachassagne, Maire-adjointe chargée du secteur de la Jeunesse.

TM : Pourquoi un Projet Educatif Local ?

Magali Lachassagne : Notre réflexion est partie du paradoxe suivant : la jeunesse est transversale, on la retrouve dans de nombreux secteurs de notre société : culture, sport, social et en même temps, elle est souvent mal prise en compte. Le Projet Educatif Local veut pallier à ces manquements. Il veut aussi rassembler non seulement les acteurs qui travaillent dans le secteur de la jeunesse, mais également les jeunes eux-mêmes.

Nous avons constaté une nécessité de communiquer en interne et en externe sur les actions menées par chacun d'entre nous (partenaires associatifs et actions strictement municipales). Un audit très productif a été fait en interne avec tous les services municipaux qui de près ou de loin travaillent en direction des jeunes et de la famille. Des réflexions très constructives pour l'avenir sont nées. Cela a permis aussi de préciser le champ d'intervention de chacun.

TM : Quelles sont les actions concrètes mises en place ?

Trois impératifs ont été définis et retenus. Ils vont permettre d'ordonnancer de façon logique les actions que nous mettrons en place. Il s'agit "d'impliquer". Impliquer les jeunes, leur permettre d'être acteurs de leurs loisirs et favoriser leur autonomie. C'est ce que nous proposons avec le Conseil des Jeunes ou encore avec les actions du local Jeunes au CCS mais également avec les animations proposées pendant les vacances.

La médiathèque a proposé récemment des séances de cinéma à destination de jeunes suivis par les services sociaux de la ville. Et ce n'est qu'un début.

Nous voulons impliquer les jeunes dans la vie de la cité. En cela le futur Pôle Accueil Jeunesse sera déterminant. Impliquer c'est aussi l'implication des familles sans lesquelles rien n'est possible.

Notre deuxième volonté est de "faciliter" la démarche des familles, leur accès aux informations, l'accès aux loisirs, l'accès aux différents savoirs. Des plaquettes de com-

munication vers les familles et vers les jeunes sont en cours d' élaboration. Elles seront un premier outil important pour leur "faciliter" toutes les informations sur la vie culturelle, sportive, associative de la ville.
"Fédérer" enfin, c'est rassembler, mettre en réseau, optimiser les moyens et les actions.

TM : Comment fonctionne le Projet Educatif Local ?

Il y a un Comité de pilotage constitué de partenaires : Jeunesse et Sport, Education Nationale, CAF, Conseil Régional, Conseil Général, des représentants du Conseil Municipal, les services municipaux, la Mission locale, les associations FAL, FRANCAS, Europe 2000, les 7 Collines, la SMAC…
Ce Comité de pilotage va valider les actions proposées par les différents Comités dans les domaines du sport, de la cultures, ou du social.
Nous en rendrons compte régulièrement aux Tullistes, et en priorité aux jeunes de notre cité.

Depuis 3 ans tous les acteurs du PEL ont travaillé conjointement, services de l'Etat, associations, services municipaux. Je les en remercie tous ici.

Karine Rouxel a en charge à la ville la coordination du Projet Educatif Local.
Vous pouvez la joindre au Centre Culturel et Sportif
au 05 55 20 21 27
karine.rouxel@ville-tulle.fr.

2005
TULLE
atouts
jeunesse
A FOND LES VACANCES
Faciliter Fédérer Impliquer
Ville de Tulle
avec la Direction
Education - Sport - Jeunesse
à fond les vacances de printemps
Stage VTT
— 12 places proposées du 11 au 15 avril
— pour les jeunes de 13/17 ans
— de Toulouse à la mer 4 étapes et 250 kilomètres à parcourir en VTT
— Hébergement en gîte
— Encadrement : éducateurs du service des sports
Stage de tennis
— 8 places proposées
— les 18-19-20 avril
— pour les 13/17 ans
— Matin : tennis
— Après-midi : centre aquarécréatif
— Inscription et renseignement : Centre Culturel et Sportif
Activités dans la ville
Tous les après-midi de 14 h à 17 h
accueil des jeunes de 10/17 ans au CCS
Organisation de tournois et de sorties à la demande.
Tu peux contacter et rencontrer l'animateur jeunesse, le mercredi de 14h à 18h au CCS. Avec lui, tu réserveras et organiseras le programme de tes vacances :
— activités sportives : VTT, tir à l'arc, piscine, badminton, basket, volley, tennis de table, escalade
— activités de loisirs : playstation, jeux
— sortie : le 22 avril, accrobranches à Aubazine

Les hauts et les bas *de la Pièce Basse*

Sylvette, Sophie, Bernard, Berthe…et même Valentin vous donnent rendez-vous pour la fête de la musique dans le quartier de la Pièce Basse. Cette fête sera un tremplin à la création de votre association de quartier.

Allez,Pièce Basse a contrario de Pièce Haute forcément, mais pas seulement. Pièce Basse qui revendique son identité, une identité de village, presque. Pièce Basse qui a été le premier lotissement collinaire de Tulle. C'était en 1957 : 52 maisons grouillant d'enfants. La vraie vie quoi ! Pièce Basse qui aujourd'hui surveille ses maisons fermées et compte bien y voir s'installer de nouvelles familles avec de nouveaux petits. Pièce Basse qui vieillit un peu c'est vrai mais qui ne manque pas d'humanité. De celle où les différentes générations n'hésitent pas à se retrouver encore, comme autrefois le temps d'une discussion, le temps de parler du temps qu'il fait, même si c'est autour d'un rond-point. Pièce Basse avec un bois, un belvédère, un lapin blanc qui vit heureux et pas seulement parce que les rues ici s'appellent capucines, ou lilas. Pièce Basse enfin avec une association de quartier. Enfin presque, parce que là voyez-vous, ça se complique un peu.

Sylvette est nounou agréée à la Maison des Enfants. Elle habite ici et c'est elle grosso modo qui tente avec quelques alliés dynamiques, de revivifier son quartier.

Sa grand-mère Berthe a été une des premières à s'installer à la Pièce Basse au moment de la création du lotissement : "C'était en 1957, j'habitais alors dans le Trech. D'en bas en regardant vers le lycée, j'ai vu les routes qui se creusaient petit à petit pour irriguer le futur lotissement. A l'époque je me disais que je n'irais jamais à la pointe : trop haut, trop pentu et c'est pourtant là que j'ai atterri."

En 1957, c'est vrai que la vie s'installe sur la Pièce Basse, des familles d'ouvriers pour la plupart arrivent. Chacun arrange sa maison à sa façon.

Il y a les F4 tous conçus à l'identique et les maisons plus grandes aux toits plats. Il y a beaucoup de couleurs aussi, du rouge, du jaune. 50 ans après, seule la maison de Sylvette arbore encore un beau bleu méditerranéen, un peu comme le ferait une figure de proue.

A la Pièce Basse, il y a aujourd'hui comme une impression de paradoxe où l'on voit d'un côté de belles énergies se fédérer avec Sylvette, mais également Sophie qui est arrivée il y a peu avec sa famille et ses 3 petits garçons de 2 à 6ans. Il y a Bernard aussi.

Tous se mobilisent régulièrement pour organiser un carnaval ou les traditionnelles fêtes d'Alloween. Tous se rappellent aussi les gâteaux et les crêpes dans le garage de Berthe, la Grand-Mère. Et puis, au moment de

formaliser les choses, c'est-à-dire de se constituer en association avec un Président, un Secrétaire, un trésorier... les étapes deviennent plus difficiles et pas seulement à cause de la seule démarche administrative mais aussi du fait de fonds financiers à avancer pour se constituer légitimement (environ 100 euros). Ca se comprend, mais ça se résout.
Leur prochain projet est d'organiser une fête de la musique. Si tous les habitants répondent présents, l'association pourra naître.
Ici, on évoque déjà ce 21 juin salvateur. Un musicien chanteur (assez) connu est pressenti pour venir. Sylvette prévient qu'il faudra savoir mobiliser les artistes amateurs du quartier. Il y a un voisin qui joue de l'accordéon, ne pas l'oublier. Il faudra que l'on chante aussi, que l'on danse.
Et l'on va solliciter la ville bien sûr qui sera partenaire : une estrade, une sono à prêter, ça aidera.
A propos de la ville, il vient aussi à l'esprit de Sylvette et de ses amis de rappeler qu'il faudrait peu de chose pour que le petit bois du quartier - certes il s'agit du bois de l'Evêché et certes l'Evêché vient de le céder aux scouts - mais quand même… un banc, un petit espace jeux pour les enfants, ce serait si bien.
Il y a le belvédère aussi où la voiture a remplacé le prunus. "Dommage" dit Sylvette.
Allez, pour l'heure chacun se mobilise pour la future fête de la musique avec beaucoup d'espoir.
Et quand tout sera organisé, ici on compte bien sur Laurent le boulanger itinérant qui passe tous les jours dans le quartier pour propager la bonne nouvelle.
Parce que voyez vous à la Pièce Basse, le boulanger et le boucher sont un peu comme les crieurs d'antan, ils ameutent. Ils rassemblent.
A bientôt donc.

Lundi 9 mai à 20h30, salle Latreille, rencontre et partage avec toutes les associations de quartiers existantes et à créer. Venez nombreux.

La FAL aux Condamines,

Pour fédérer

l'énergie associative*

Bientôt à côté de la FAL, sur le site des Condamines, les PEP vont proposer une ludothèque ouverte à tous.

La FAL, première fédération associative de la Corrèze, installée sur l'ancien site des Condamines.

Ceci ayant à voir, ou ceci n'ayant (peut-être) rien à voir avec l'histoire précédente, la FAL (Fédération des Associations Laïques) est installée depuis quelques mois sur l'ancien site de l'école des Condamines, avec la ludothèque des PEP et une garderie du soir pour les enfants.
La ville a cédé à la Fédération l'ensemble des bâtiments afin d'accompagner au mieux une entité dont l'enjeu est, rappelons,le l'éducation et la formation du citoyen.
La FAL, a différentes missions qui lui donne une position originale dans le monde de la Fédération associative comme le précise Patrick Leresteux. "Nous sommes la première fédération d'associations sur le Département avec 407 associations affiliées. Notre première mission est de les aider à se développer, à se créer. Même les non affiliées peuvent y prétendre. Nous les aidons tant sur leur vie statutaire que sur un plan comptable par exemple. Nous leur apportons des conseils, des services.
Nous sommes également porteurs de projets. Nous participons aux Randonnées de la Culture, nous organisons les rencontres "au bout de la scène" avec la SMAC,...
Nous proposons également aux associations des services dans le domaine de la couverture d'assurance.
Nous accueillons dans nos locaux des formations, comme prochainement une cession pour des projectionnistes cinéma. La FAL participe à différents colloques et débats dont un à venir sur la Laïcité.
Nous travaillons sur tout ce qui relève du calendrier sportif (UFOLEP, rencontres départementales...). C'est un secteur extrêmement actif de la Fédération. Il ne faut pas oublier la fête de la pomme qui aura lieu cette année à Laguenne et qui brasse pas loin de 3000 visiteurs et qui nous permet d'associer les associations locales et les établissements scolaires.
Aujourd'hui, je donnerai une lecture contrastée du monde associatif. Nous sommes dans une dynamique constante qui permet d'accueillir des assos de plus en plus nombreuses et de plus en plus diversifiées, que ce soit au niveau du sport ou de la culture.
Et en même temps, à l'image de notre société, il me semble qu'il s'agit d'un monde plus éclaté, plus atomisé. C'est pour cela aussi que les fédérations comme les nôtres sont fragilisées.
Il ne faut pas oublier que se constituer en association c'est d'abord vouloir faire à plusieurs ce que l'on ne peut faire seul. C'est ne pas perdre de vue la dimension humaine, le bénévolat et garder la nécesaire ouverture pour les autres.
Trop d'associations se créent aujourd'hui pour de seules préoccupations de gestion locale."
C'est peut être ici, le premier conseil à donner à la future association de la Pièce Basse.

(*) le site des Condamines accueille également la ludothèque des PEP et tous le parc matériel de la FAL destiné aux associations et foyers.

Constats et actions

du Centre Communal d'Action Sociale

A l'heure où près de 10% de la population sont recensés comme vivant en dessous du seuil de pauvreté, à l'heure où le RMI est calculé pour trois mois sur la base des trois mois précédents, on peut donc aujourd'hui être logiquement un temps certain sans aucune ressource pour vivre. A l'heure où moins de 4 mois de travail ne permettent pas de prétendre aux ASSEDIC. A l'heure où le plafond de la couverture maladie universelle est de 576 euros (tous revenus confondus), il est évident que beaucoup restent sur le bord de la route. A l'heure aussi et surtout où toutes ces inégalités se redéploient sur de plus en plus de gens, où la précarité de l'emploi est de plus en plus prégnante, le secteur de l'action sociale devient le baromètre évident d'une société qui a de plus en plus de mal à se regarder en face.

Pour le CCAS, comme pour les associations caritatives locales, ces constats se font également à Tulle.

Pour Janine Picard, Maire adjointe chargée des Affaires sociales, pour Michelle Peyraud, Directrice du CCAS, comme pour Laurence Gout ou Valérie Valadas, assistantes sociales de la ville, les choses ont changé dans le secteur du travail social, c'est une évidence. Aujourd'hui on aide de plus en plus de personnes qui ont un salaire parce qu'il y a plus de précarité dans l'emploi, davantage d'inégalités sociales face au travail et que les petits boulots ou les boulots mal payés sont légion, ne permettant plus de faire face aux dépenses alimentaires et aux charges.

"Nous aidons également de plus en plus de jeunes de moins de 25 ans, constate Janine Picard. Des jeunes sans ressources qui ne peuvent prétendre au RMI, des jeunes sans projet que les parents, la famille ne peuvent aider. Nous recevons aussi des retraités. Le minimum vieillesse est de 600 euros pour une personne seule et ne permet pas de vivre décemment."

Michelle Peyraud rappelle que le CCAS est la première structure d'accueil d'urgence vers laquelle on vient spontanément. Notre action est confortée par celle de toutes les associations du secteur qui sont très présentes sur Tulle comme le Secours Populaire, le Secours Catholique, La Croix Rouge, les Restos du cœur, les Amis de Saint Vincent de Paul, l'épicerie Sociale, qui constatent elles aussi une aggravation de la précarité.

Avec la municipalité et la Communauté de communes, nous avons également engagé un travail important d'intégration des nomades sédentarisés.

Pour Laurence Gout, le métier de travailleur social a également changé ces dernières années, la nature des demandes ayant évolué. "On ne vient plus au CCAS seulement pour les aides financières. On vient aussi nous rencontrer pour des renseignements et des aides d'ordre administratif. Les gens sont en difficulté face à tous les formulaires nécessaires et sont souvent en grande détresse psychologique. Nous avons un rôle d'intermédiaire à jouer pour leur permettre d'avoir accès à leurs droits. Nous constatons de plus en plus que beaucoup de nos concitoyens sont dans un désert moral et culturel et nous les aidons à se mobiliser."

"Pour conclure, ajoute Janine Picard, travaillent auprès de moi 3 élues déléguées, (sur des secteurs définis) Mesdames DEZIER, NONI, CHAUMEIL. D'autre part, le CCAS a la chance de fonctionner avec un Conseil d'Administration dynamique. IL y a une bonne participation de tous les élus et une véritable cohésion au niveau de la Commission des Affaires Sociales. Les débats sont sereins, constructifs. On donne des chiffres, on fait des constats et on agit."

Un budget en hausse

Chaque année le BP du CCAS est en hausse pour répondre aux besoins des familles en difficulté. Pour 2005 la subvention de la ville est de 1 056 000 euros soit 50% du budget du CCAS.

Budget 2005 de la ville

Une dynamique qui continue

Les chiffres du budget

Sur l'exercice 2005, le budget de la ville s'élève à 37,2 millions d'euros dont 22,6 millions d'euros affectés à la section fonctionnement et 14,6 millions d'euros à la section d'investissement.
Les bases fiscales de la taxe d'habitation sont en augmentation de 2,16%, ce qui est le signe du succès de notre politique en faveur de la remise sur le marché de nouveaux logements.
On note également une hausse de 1,6% des bases fiscales de la taxe sur le foncier bâti. Cela a permis de ne pas augmenter le taux des impôts, du moins en ce qui concerne la ville.

Le budget 2005 voté le 25 mars dernier poursuit l'effort de renouveau pour Tulle.
Il contribue au renforcement de son attractivité par des investissements forts et par une politique d'embellissement qui s'accentue.
En 2005, une priorité claire est donnée à des opérations importantes. 5,2 millions d'euros sont budgétisés dans ce sens (hors CPA).
Grands et petits aménagements publics sont programmés. Ils vont de la prise en compte conséquente de la place Berteaud, à la rénovation du quartier de l'Alverge ainsi qu'à la réhabilitation des trottoirs du Trech. Ils concernent des opérations dans les quartiers : voiries ou requalification de placettes. L'incitation à l'investissement privé (rénovation de façades, créations ou réhabilitations de logements) reste également une priorité municipale.
Après l'ouverture du parking Saint Pierre et toujours en écho aux sollicitations des tullistes, des nouveaux parkings vont être créés sur différents secteurs de la ville.
Les travaux importants sur le Centre Culturel et Sportif, équipement prioritaire de cette deuxième partie de mandat, vont démarrer.
Enfin, pour répondre aux préoccupations légitimes des Tullistes, les actions visant à renforcer la propreté urbaine vont être renforcées.

Panorama des actions 2005

Poursuite des grands travaux

1 550 000 euros pour la place Berteaud et les trottoirs du Trech
Après l'aménagement des berges de la Corrèze et la remise en valeur de la promenade du quai Baluze, la place de la cathédrale s'apprête à être le théâtre d'une réhabilitation sans précédent.
Il s'agit de réinvestir une place majeure du centre ville.

Grande sobriété, discrète intégration avec le bâti médiéval, mise en valeur du commerce local et réappropriation d'un espace pietonnier sont les caractéristiques du projet. Les trottoirs du Trech seront traités en continuité de l'aménagement de la place.

Après la mise en service des 282 places du parking Saint Pierre, 700 000 euros consacrés à la création de parkings de proximité

- 3 600 000 euros investis en 2004 pour le parking St Pierre
- 310 000 euros pour un parking avenue Victor Hugo
- 100 000 euros pour la rénovation du parking Bournazel (peinture, contrôle accès)
- 300 000 euros consacrés à l'acquisition foncière du terrain destiné au parking de la gare en lien avec la création de la médiathèque du Pays de Tulle.

Une politique incitative et des actions fortes pour continuer l'embellissement de la ville

370 000 euros budgétisés dans le cadre de l'OPAH, des opérations façades et de l'opération urbaine FISAC (commerces).
Un accompagnement soutenu pour les rénovations des façades, pour les créations et rénovations de logements.
300 000 euros sont destinés à l'Office municipal HLM pour poursuivre son redressement.

Des bâtiments municipaux rénovés

La municipalité va procéder à la réhabilitation de certains lieux publics notamment les églises Saint Jean et Saint Pierre, ainsi que le marché couvert de la Gare.

La façade du Théâtre va également être complètement réhabilitée.

Une ville plus propre fortement sollicitée par ses habitants

Création de points propres en lien avec l'office publique et remise en état de toutes les toilettes publiques.

De nouveaux espaces publics pour plus de convivialité.

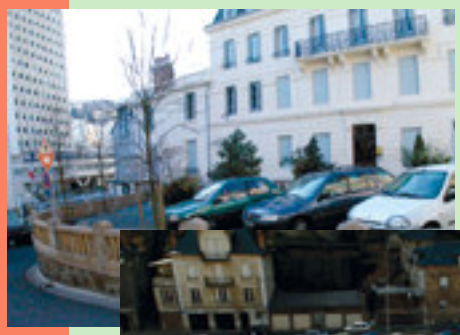

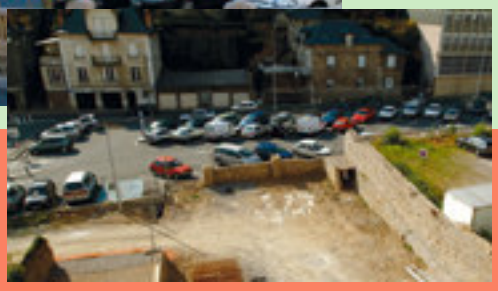

- Création de la placette Jean Moulin et création d'une liaison verte entre le parking Saint Pierre er la Barussie.
- Aménagement d'une aire de jeux sur la place Martial Brigouleix.
- En cœur ancien, aménagement du square de la Barrière et réhabilitation de la place Saint Jean.
- Traitements des abords de l'ancienne quincaillerie Laroche.

Un effort pour l'Alverge

600 000 euros destinés à l'aménagement

du quartier de l'Alverge.
L'aménagement est subventionné à 70% et portera notamment sur la création de petits parcs et placettes et sur la réfection de la voirie.

Une politique de rénovation ambitieuse des voiries notamment dans les quartiers

350 000 euros budgetisés pour les voirie des quartiers (avenue Brigouleix et rue de l'Estabournie)
175 000 euros seront investis pour la seule rue de la Fontaine Saint Martin (en lien avec l'aménagement de l'Alverge).
D'autres chantiers importants sont planifiés avec entre autres l'avenue Bournazel, la rue des Fontaines, la place des Marronniers, le chemin de Lespinat. 300 000 euros y sont affectés.

Budget

Des services accrus à la population

L'optimisation du fonctionnement des services municipaux (avec notamment la mise en place d'intranet) permet de mieux répondre aux besoins des habitants.

Propreté urbaine

Un service municipal de propreté urbaine renforcé et réorganisé pour un meilleur service à la population.

Accompagner les initiatives de quartier

La ville continue d'accompagner les actions des associations de quartier avec notamment la réalisation d'espaces publics sur les places de Maure et de la Croix de Bar.

De nouveaux équipements

Restructuration du Centre Culturel et Sportif avec un nouveau plan de financement portant les subventions à 65%. Investissement prévu pour la première tranche : 1,6 millions d'euros.

- 137 000 euros pour la réhabilitation des bâtiments scolaires (Croix de Bar)
- 200 000 euros entre 2005 et 2006 pour le Mille club du Centre du Chambon
- 220 000 euros pour le stade de Cueille, le local des PEP…

Accompagner les événements majeurs de la ville

Nuits de Nacre
Théâtre
Feu d'artifice
Sport.

La solidarité pour tous.

Les subventions municipales au CCAS sont portées à 1 056 000 euros.
24 logements vont être livrés pour les personnes âgées au Foyer logement de la Poste.
Poursuite du Projet Educatif Local pour les jeunes

Propreté urbaine

Un meilleur service *à la population*

A la suite du questionnaire qui a été envoyé à la population destiné à faire un point à mi-mandat sur l'action municipale engagée et celle à venir, de nombreux habitants ont fait ressortir quelques manquements au niveau de l'entretien voirie. Les remarques ne concernaient pas le seul balayage, mais plus précisément l'entretien du mobilier urbain : les panneaux, bacs à fleurs, trottoirs et les graffitis. Afin de répondre à leur attente, il a été décidé de créer une équipe de "spécialistes" au sein du service "Propreté urbaine".

Aujourd'hui, sur un service comprenant 31 agents, 5 personnes sont désormais affectées à l'entretien spécifique du patrimoine et du mobilier urbain. Ils ont à leur disposition un matériel anti-graffitis et un laveur Haute pression. 10 agents municipaux travaillent au débroussaillage. Cela concerne tous les sites HLM, l'entretien de tous les terrains de la ville (hors stades et baignades), ainsi que les écoles. Ils officient également sur les 50 kilomètres de sentiers pédestres, 100 kilomètres de voiries et sur plus de 20 hectares de trottoirs qui sont désherbés chimiquement.

12 agents, dont une personne en horaires classiques (8h-12h et 14h-17h) sont affectés à la fonction de balayage et de nettoyage de voiries. Plus de 100 kilomètres de voiries urbaines sont ainsi entretenues, sans oublier le nécessaire nettoyage après les deux marchés hebdomadaires, le déneigement en centre ville en hiver, les interventions après des manifestations telles les Nuits de Nacre ou les Foulées Tullistes, celles après les intempéries.

Un agent à en charge l'entretien de tous les WC publics, deux sont affectés à l'entretien des cimetières de Cueille et du Puy Saint Clair, un agent à la décharge du Puy Limond.

Chaque matin vers 5 heures, s'il est un peu tôt pour la croiser, la toute nouvelle balayeuse du service officie sur les voies urbaines, pour le bien être de tous.

Le service est dirigé par Robert Rebeyrotte, assisté de Gilles Boulègue pour l'intervention urgente et André Pouget pour le nettoiement de la voirie publique.

A noter que les agents service peuvent intervenir pour traiter les graffitis sur les sites privés, à la demande des propriétaires.

Services Techniques 05 55 21 73 70

La nouvelle plateforme de compostage... composte

Le site de Saint Mexant est désormais ouvert aux traitements des déchets verts des communes adhérentes du Sirtom.

SIRTOM de Tulle
Rue du 9 juin 1944 - 05 55 20 30 19
Plateforme de compostage
de Saint Mexant
19330 Saint Mexant.

IUT de Tulle

Portes-ouvertes

sur une pépinière de talents

L'IUT du Limousin, site de Tulle a proposé deux jours portes ouvertes qui ont été l'occasion pour le grand public et les futurs étudiants de découvrir un site et des compétences exceptionnels. Les deux départements Hygiène Sécurité et Environnement et Génie Industriel et Maintenance comptent aujourd'hui environ 200 étudiants y compris la toute nouvelle licence professionnelle .

Tous les étudiants issus de GIM se sont retrouvés pour fêter ensemble les 10 ans de la filière à Tulle autour de Jacques Fontanille, président de l'Université de Limoges, de Gilles Broussaud, directeur de l'IUT du Limousin, de Christine Sommet, directrice du Département GIM, de Laurent Verneuil, Directeur du Département HSE et des professeurs.

Le département HSE forme des techniciens supérieurs qui vont pouvoir répondre dans leur parcours professionnel à la nécessité de maîtriser les conséquences de l'activité humaine en terme d'hygiène de sécurité et d'environnement.

Le Département Génie Industriel et Maintenance, qui fêtait à l'occasion ses 10 ans sur le site de Tulle, forme des techniciens à compétences pluridisciplinaires qui vont assurer des fonctions d'ingénierie industrielle et de maintenance : conception de systèmes automatisés, installation et réglementations de ces systèmes, fabrication, production…

La formation propose des techniques approfondies dans des secteurs de pointes. Elle offre de très nombreux débouchés et tous les étudiants inscrits à Tulle depuis 10 ans étaient venus le dire autour d'une table forum qui leur a permis non seulement de se retrouver dans une très grande bonne humeur mais aussi de confronter leurs expériences différentes qui ont pu se bâtir entre autre dans la maintenance aéronautique, la maintenance hospitalière, dans la marine, auprès du TGV…

Du talent, de la générosité

et beaucoup d'humanité en partance pour Baboukar au Sénégal

Solidarité pompiers est une association qui a été créée par Olivier Pelle, Séverine Sicard, Vincent Lachaux, Mathieu Heansler et Julien Mazières, étudiants en deuxième année Hygiène Sécurité et Environnement.

Depuis l'année dernière, ces 5 étudiants travaillent d'arrache pied sur leur temps libre pour réhabiliter et armer 3 camions sanitaires donnés par le SDISS et pour trouver les fonds nécessaires à un voyage humanitaire qui va leur permettre d'acheminer outre ces 3 véhicules tout un matériel précieux pour lutter contre les feux de brousse : 500 tenues de pompiers, des extincteurs, mais aussi des médicaments et du matériel de soins.

Toujours à force de ténacité et de travail ils ont récupéré 8000 euros sur les 11000 euros nécessaires à leur budget. Leur fierté, par la force des choses, est d'avoir été autonomes financièrement, puisqu'à part une petite subvention de la ville, tous les fonds qu'ils ont récupérés l'ont été grâce à des actions étudiantes,notamment avec les associations de Brive et également grâce à un sponsor.

A l'heure où Tulle Mag sera dans les boîtes, une partie de leur voyage sera fait.

Quatre d'entre eux seulement vont partir et c'est sûrement avec un gros pincement au cœur qu'ils laisseront Séverine à Tulle, puisque le budget disponible ne leur permettait pas un départ à 5.

Les étudiants ont obtenu de pouvoir faire leur stage de fin de cursus au Sénégal sur des sujets et des accompagnements sur place bien précis et définis avec leurs hôtes africains : hygiène à l'hôpital, Sécurité incendie, éducation des enfants à des gestes d'hygiène, jardins pédagogiques et éducation au premier secours. Ils y resteront un mois et demi.

C'est la deuxième fois que nous rencontrons Olivier Pelle, et autant dire qu'il est assez rare de rencontrer chez quelqu'un d'aussi jeune autant de détermination, de talents et de volonté d'agir pour les autres.

D'ailleurs, comme ça en passant, l'interview a été à plusieurs fois interrompue par des appels du SDISS pour Olivier puisque le jeune homme est également pompier volontaire à Tulle et que la société est faite ainsi (c'était le cas ce soir là), il y a les gens sans conscience qui allume des feux et il y a ceux qui prennent des risques pour aller les éteindre.

Qui a dit que rien ne s'improvisait dans la vie, qu'il fallait juste du talent et de l'humain ?

Bon voyage à vous et bonjour à Gilbert.

Si vous souhaitez aider l'association Solidarité Pompier Lauconie - 19150 Cornil - 06 80 99 13 77 pelompom@aol.com

Tulle animation, le feu sacré

Michel (Bastié) et Gérard (Faugères) ont au moins deux points en commun. Un, la passion de leur ville. Deux, la volonté d'être acteurs de son animation et de son développement. C'est forts de ces deux qualités essentielles qu'en 1994 ils créent avec trois autres bénévoles l'association Tulle animation. Depuis, chaque été ils sont les maîtres d'œuvre de moments importants de la vie de Tulle, le feu d'artifice du 14 juillet qui brasse en place publique près de 10 000 spectateurs, les podiums d'été que tout le monde connaît, sans oublier le son et lumière qui accompagne désormais la clôture du festival des Nuits de Nacre.

Photo Gérard Faugères

Tulle animation a intégré depuis peu l'association Vivre et Entreprendre en Pays de Tulle afin de bénéficier du soutien logistique qui manquait à son fonctionnement.
Nous avons rencontré Michel Bastié et Gérard Faugères à un moment important de la vie de l'association où se décide la programmation définitive ainsi que les budgets correspondants. L'association est largement subventionnée par la ville. Pour l'heure, chacun avec son savoir-faire, Michel sur la partie programmation et Gérard, responsable aux services techniques de la ville, pour la partie organisation, travaillent à une programmation d'été dont on devrait se souvenir longtemps.

Tulle Mag : Comment est née l'idée de Tulle animations ?

Michel Bastié : "Notre premier spectacle a démarré à Souilhac. Nous avions constaté qu'il n'y avait aucun comité des fêtes sur la ville et surtout aucune animation en période d'été, période qui devenait franchement triste pour tout ceux qui restaient à Tulle.
Gérard Faugères : Dès le départ, notre idée était de permettre au plus grand nombre d'avoir accès à des spectacles gratuits. Les tournées Centre France se sont rapidement imposées.
Michel Bastié : Nous tenons compte également de toutes les programmations environnantes, de leurs calendriers avant de faire la nôtre et d'arrêter nos dates. Il serait ridicule que trop de spectacles soient proposés au même moment. Au bout du compte, en procédant comme cela, on arrive à un nombre d'animations importants et de qualité sur le Pays de Tulle et même au-delà.

TM : Comment se prépare une programmation et à quel moment commencez-vous à y penser ?

Michel Bastié : En fait dès qu'une saison est terminée, nous prenons déjà contact pour la prochaine. Au niveau des artificiers par exemple, il faut tout d'abord définir le site où aura lieu le feu d'artifice, le thème et nous pouvons prendre les premiers contacts. Nous commençons à être connus, les professionnels nous font confiance.
Pour les podiums, il s'agit des tournées Centre France et nous accueillons leur programme. Chaque année nous proposons 3 podiums sur 3 endroits différents de la ville.

TM : Cette année ?

Cette année il y aura 2 podiums dont un podium géant. Un vrai événement avec Patrick Sébastien qui viendra en exclusivité régionale. On peut penser que là où d'habitude, nous accueillions 3000 personnes, nous allons avoir à une " déferlante " de plus de 10 000 personnes. Il ne faut pas oublier non plus le traditionnel feu du 14 juillet sur lequel nous travaillons déjà, et le bal populaire. Cette année nous allons également proposer sur deux jours (les mercredi et jeudi), des animations pour les enfants. Enfin, on retrouvera également un son et lumière au moment des Nuits de Nacre.
Je voudrais rajouter enfin que Tulle animations fonctionne très bien également grâce à tous les services de la ville avec lesquels nous travaillons, les services techniques bien sûr mais aussi le GODP, sans oublier les pompiers et la police.
Tout se passe dans un très bon esprit, c'est l'avantage d'une ville de la dimension de Tulle.

Le centre aqua fait le printemps

C'est sous des cieux bienveillants, attentionnés et même carrément favorables que le centre aquarécréatif a ouvert ses bassins extérieurs le 20 mars dernier.
"28° dans l'eau", ça c'était la promesse tenue confortée pour le coup par les presque 28° dans l'air. Difficile de rêver mieux. Chaque année donc, c'est la même histoire, alors que l'hiver est encore officiellement au calendrier, l'équipement tulliste quelles que soient les températures extérieures ouvre ses bassins du même nom.
Pour le plaisir de tous, les plus aguerris comme les plus hésitants, les deux plans d'eau, les champignons d'eau, le jacuzzi et le toboggan sans fin déclarent la saison ouverte et même si la neige, le froid ou la pluie peuvent avoir encore quelques velléités, les nageurs, plongeurs ou autres barboteurs du dimanche (matin) pourront désormais continuer à évoluer à leur convenance sur les 270 m² de bassins extérieurs.
A noter également que l'environnement extérieur du centre aquarécréatif continue de se faire une beauté. Pendant l'hiver des plantations ont été faites. La partie engazonnée a été élargie. Un système d'arrosage automatique est désormais installé, ainsi que des éclairages qui agrémenteront les nocturnes.
On n'hésite plus, on plonge.

Le centre aqua *pratique*

Le centre aqua est ouvert les lundis, mardis, jeudis de 10h30 à 13h45 et de 15h45 à 20h, le vendredi de 10h30 à 13h45 et de 15h45 à 22h, le samedi de 10h à 12h et de 15h à 20h30 et le dimanche de 10h à 12h. Les horaires varient sur le temps des vacances scolaires. Le centre aqua propose aussi des animations et différents cours de gym aquatique…
Une plaquette et tous les renseignements complémentaires au 05 55 20 08 08

Les nouveautés estivales de l'Office de Tourisme

Bien avant la période estivale qui est le moment fort de l'activité touristique à Tulle, l'Office de Tourisme travaille à la création de nouveaux produits qui vont permettre de faire découvrir notre ville de façon originale.
La volonté du Président George Delord et du Vice-Président Guy Valérie est d'installer les événements sur un long terme et de favoriser ainsi l'émergence d'un véritable développement touristique durable pour Tulle.
Ainsi cette année, en plus des traditionnelles visites guidées, la première expérience originale va consister à proposer des balades contées sur la ville. "Il était une fois à Tulle" démarrera dès le mois de juillet et permettra de découvrir notre patrimoine à la lumière de contes et d'histoires sur la ville.
Ces visites au cœur de la cité médiévale auront lieu chaque mercredi du 13 juillet au 13 août. A noter que les élus de Tulle et les membres du Conseil d'administration de l'Office vont inaugurer la première balade contée le 20 mai prochain.
La deuxième nouveauté de l'Office se crée en lien avec l'Ecole Nationale de Musique et de Danse. Il s'agira de proposer à Tulle et en Pays de Tulle des randonnées musicales et de permettre dans un même temps de découvrir ou redécouvrir la diversité d'un patrimoine riche. Interludes musicaux, découverte du patrimoine et concerts de qualité seront proposés aux visiteurs.
Enfin, l'Office de Tourisme va engager dès cet automne un concours de maisons fleuries sur la ville. Pensez-y dès maintenant pour que "Tulle en fleurs" soit une vraie réussite.
Pour plus de renseignements
Office de Tourisme
2 place Emile Zola
19000 Tulle
05 55 26 59 61

De g à d : Rémi (le directeur), Cendrine (à la Comm.), Monique (à l'entretien). Plus haut et toujours de g à d : Rémi (chargé du Labo), Yvan (à la prévention SIDA et Alcool), Christine (au secrétariat). Manque sur la photo Yohann, directeur technique.

Rémi Faure

Directeur de la Salle des Lendemains qui Chantent

D'abord, l'homme - le jeune homme - fort d'un DEA en Intelligence artificielle, a passé quelques années de sa vie à titiller le robot afin de lui faire admettre qu'à la question "peux-tu me passer le sel ?", ce dernier ne devait pas se contenter de répondre "oui" ou "non" mais bien de passer le sel (c'est simple non ?) ! Ensuite, l'homme - Rémi Faure - sans doute lassé d'errer dans un monde qui finissait par s'éloigner du réel, change de cap. Il prépare un DESS en Développement Culturel et Direction de Projet. Avec d'autres passionnés de musique, il est à l'origine de l'association Elisabeth my dear. Il est pendant 4 ans, responsable d'une péniche spectacle à Toulouse. Et c'est l'appel de sa terre natale ainsi que l'opportunité du poste de direction ouvert à la Salle des musiques actuelles qui nous vaut aujourd'hui son retour en Corrèze.

Aujourd'hui Rémi affiche plusieurs ambitions pour la salle des Lendemains qui chantent : structurer l'équipe tout d'abord, mettre à plat les contingences financières, continuer à proposer un programme le plus éclectique possible et favoriser le développement des pratiques amateurs.

Portrait Tulliste, d'un Tulliste qui aime Jim Jarmush, "down by law", sûrement "Stranger than Paradise" et aussi l'accordéon.

Quelle est la première image que vous voyez quand vous pensez à Tulle ?

Je sais que c'est banal, mais je prends la tour administrative. Elle évoque ce que l'on peut montrer et ce que l'on veut cacher de la ville. Elle a été sur notre première affiche de festival Ô les chœurs en 1997. A force de faire parler d'elle elle devient quasi identitaire. On a tous eu envie à un moment ou a un autre qu'elle disparaisse. Mais finalement elle manquerait.

Si vous pouviez prendre une pierre, symbolique ou non, d'un bâtiment tulliste, laquelle prendriez-vous et pourquoi ?

Un bout de vie du Trech. Peut être la cathédrale. C'est le quartier de Tulle où je me sens bien. J'aime le marché, l'ambiance des terrasses des bars. J'y ai passé d'excellents moments, collégien, lycéen puis étudiant et aujourd'hui encore.

Une odeur tulliste ?

De celles que l'on retrouve sur les collines, du côté de la Croix de Bar. Un mélange d'urbain et de rural. L'odeur du bitume quand il a plu mêlée à celle de la terre quand il fait bien chaud.

Un air de musique lié à Tulle ?

Sans hésiter l'accordéon. C'est un des biais par lesquels Tulle peut s'en sortir. Le développement du tourisme culturel avec l'accordéon et notamment avec les Nuits de Nacre n'est pas une vue de l'esprit. C'est une réalité.

Mais pour en revenir à cet air de musique que vous demandez, je choisis Marc Peronne toujours pendant les Nuits de Nacre. Je prends également ces moments de silence, privilégiés, juste avant un concert. Souvent je ne vais pas manger pour cela. C'est un instant magique volé à tout le monde.

Majorité municipale

Le Budget 2005 de la Ville de Tulle ne comporte aucune augmentation d'impôts. Et pourtant de nombreuses décisions gouvernementales réduisent fortement les marges de manœuvre financières de la Ville.
Mais nous avons pu bénéficier de bonnes nouvelles d'abord en terme de recettes puisque les bases de la taxe d'habitation et du foncier bâti ont augmenté de façon notable, grâce au succès de la politique municipale de relance de relance de la création de logements.
Nous avons pu aussi mobiliser de façon exceptionnelle des subventions dans le cadre des contrats de site- contrats de pays et de la politique de la Ville.
Il s'agit d'une solidarité nécessaire face à une ville victime de décisions d'Etat qui l'ont lourdement frappé (à travers le GIAT).
Ces subventions nous permettent de poursuivre nos actions en matière de renouvellement urbain avec l'aménagement de la place de la cathédrale et du Trech, de l'Alverge ou de la restructuration du Centre Culturel et Sportif.
Ainsi la Ville de TULLE pourra-t-elle réaliser des investissements importants tout en maîtrisant ses comptes et son désendettement.

Groupe UMP

Tulle était une ville endettée (1687 euros/habitant), elle devient une ville parmi les plus assistées de France avec un pourcentage très élevé de subventions dans son budget.
Le budget 2005 ne doit donc son salut qu'à des interventions importantes de l'Etat notamment, et au fait, comme il a été dit en conclusion au questionnaire municipal, que "la fin du mandat serait très modeste et qu'aucune grosse opération ne serait engagée".
Dès lors la litanie socialiste est bien réglée : devant toutes les commissions, devant toutes les assemblées (municipales, intercommunales, départementales, régionales) elle dénonce des augmentations de fonctionnement dues à l'Etat qui pour les uns ne transfère pas les moyens, et pour les autres (souvent les mêmes…) augmente les charges sur les salaires.
Mais à la lecture du budget de la ville de Tulle, on se rend vite compte que l'importance des dépenses de fonctionnement est de la seule responsabilité de la gestion municipale : des équipements, très appréciés par ailleurs, deviennent des gouffres financiers :
- le Centre aqua : belle réussite s'il en est, mais dont le choix de gestion par la majorité municipale a été la régie directe (personnel municipal).
- l'Ecole de musique dont la gestion coûte de plus en plus chère à la ville de Tulle.
- le Théâtre des 7 collines, dont le déficit structurel ne cesse d'augmenter (les partenaires vont-ils suivre pendant longtemps ?...)
Dans ces conditions les déclarations selon lesquelles l'Etat ne tient pas ses promesses en matière de transferts de moyens et le Département n'intervient pas beaucoup sur les dossiers tullistes, ne sont que rideaux de fumées et prétextes pour exister politiquement !
Mais attention, à force d'allumer des incendies un peu partout il y a danger à ne plus les maîtriser : c'est ce qui se passe avec le détournement malheureux et risqué du débat européen, débat pourtant si important !

Tulle Avenir

Etat civil

Naissances

19 fév : Lidzye de José CHAMBOT et Alexia PUMONT. **23 fév :** Eymerick de David DUMAS et Magalie MARIOL ; Laura de Pascal EYMAT et Lucinda TEIXEIRA. **24 fév :** Amel de Abdelmajid OUJATI et Aline SIRYES ; Bastien et Erwan de Sylvain COUDERT et Nadège BOISSAVY. **1er mars :** Célya de Johnny PUGENGER et Karine RIBEIRO BESSA. **2 mars :** Florian de Cyril LEBORGNE et Sandrine ROMIAN. **4 mars :** Tom de Christophe LEFEBVRE et Sandrine FERRAND. **8 mars :** Samantha de Ridha SASSI DARDOUR et Manel DARDOUR. **17 mars :** Kenzo de Eric LECLAIR et Vanessa BLONDET. **18 mars :** Marjorie de Frédéric NALDO et Emile BRIET. **25 mars :** Arthur de Sébastien CLAUSTRE et Laetitia COLOMBIER-LEYRAT ; Rose BLANDINO-VALADOU de Richard VALADOU et Marielle BLANDINO. **27 mars :** Lou de Elisabeth RIBEIRO. **29 mars :** Alexis, de Florent LAUBERTIE et Dominique POULOT-CAZAJOUS

TULLE*mag* s'associe à la joie des heureux parents.

Mariages

26 mars : Arnaud PEREGNAUD et Kim LE QUY ; Faïssal BOUMECHOUI et Pauline BOUSQUET

TULLE*mag* adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

Décès

21 fév : Marie RABUTEAU, veuve BORDE, 88 ans. **23 fév :** Maria-Henriette MAZET, veuve CHARBONNEL, 99 ans. **24 fév :** Paule BATTUT, veuve GIRAUD. **26 fév :** Marie BOUILHAC, veuve CHERBEIX, 80 ans. **28 fév :** Madeleine SALESSE, veuve CHARBONNEL, 85 ans. **1er mars :** Marie DUBOIS, veuve JAYAT, 98 ans. **2 mars :** Armand LAGARDE, 80 ans ; Marie BOURNEIX, épouse PRADES, 67 ans ; Marie VISCOMTE, veuve VALERIE, 89 ans. **5 mars :** Jean CHARBONNEL, 85 ans. **7 mars :** Jean-Pierre FAYARD, 64 ans. **8 mars :** Charlaine VIACROZE, 54 ans. **9 mars :** Louise LACOUR, veuve PERRIAT, 93 ans. **10 mars :** Robert DUPRAT, 70 ans. **12 mars :** Simone PEUCH, 66 ans. **16 mars :** Pierre BARBAZANGE, 95 ans. **17 mars :** André BROUSSE, 85 ans. **21 mars :** Bernadette PUYRAIMOND, veuve Isidore, 79 ans. **23 mars :** Berthe BORT, veuve TEREYGEOL, 83 ans. **24 mars :** André DUPUY, 82 ans ; Marie-Louise NARD, veuve VAREILLE, 94 ans. **25 mars :** Marie MOREAU, 102 ans ; Pierre BORIE, 48 ans. **29 mars :** Philippe SPENGENBERGER, 66 ans.

TULLE*mag* présente ses sincères condoléances aux familles.

Important

Dimanche 29 mai prochain

Référendum national en vue de la ratification établissant une constitution pour l'Europe

Un dispositif d'informations a été mis en place afin que chaque citoyen puisse prendre connaissance du contenu du Traité :

le Trait constitutionnel est à dispositin du public dans les mairies et les bureaux de poste, ainsi que dans les réseaux des infos Points Europe.

- une brochure "Constitution pour l'Europe - mode d'emploi" est à disposition sur le site http://www.europe.gouv.fr
- le site internet http://www.constitution-europeenne.fr contient le texte du traité constitutionnel, des explications, des analyses, un forum de discussions, ainsi que le calendrier des manifestations et des actions d'informations sur le Traité.

A partager impérativement !

Les 23 et 24 avril

Portes ouvertes au gymnasium Espace form

Le gymnasium de Tulle propose ses traditionnelles portes ouvertes.

A découvrir impérativement pour tous ceux qui veulent booster le palpitant, affiner le biceps, travailler la sangle abdominale ou encore remodeler harmonieusement fessiers et poitrine… le tout dans une ambiance franchement sympathique.

Espace form
25 quai Gabriel Péri
05 55 20 98 95

Concours de manœuvre incendie et secourisme

Le 4 juin prochain, le Centre d'Incendie et de Secours de Tulle organise le concours de manœuvres incendie et secourisme des jeunes Sapeurs-Pompiers des régions Aquitaine Limousin.

La manifestation se déroulera place Martial Brigouleix le matin et sur les quais l'après-midi.

26 équipes de 10 jeunes sapeurs pompiers représentant les différents départements participeront à cette épreuve qualificative au challenge nationale.

La journée nationale des Sapeurs-Pompiers aura lieu ce même jour et sera marquée par une cérémonie en fin de journée, place Martial Brigouleix.

CDIS 05 55 26 23 49

Festival des Nuits de Nacre 2005

Jazz à lames

Musette ou manouche ?

La 17e édition du festival des Nuits de Nacre 2005 se tiendra du jeudi 15 au dimanche 18 septembre.
Jazz musette ou jazz manouche… du musette au jazz en passant par le manouche ou du jazz au manouche par le biais du musette ou… du jazz à la java !
Que de fusions, de confusions.
Mettre dans un shaker une dose d'Histoire avec un développement avant guerre par des musiciens comme GUS VISEUR et TONY MURENA, un vent de swing des années 30 importé d'Amérique ou des manouches, des improvisations, des lieux de rencontres humaines et musicales, un bal-musette, des boîtes de nuit ou se côtoient du jazz musette à la française, des accordéons touches piano, un frisson de rythmes cubains, d'accompagnement piano, guitare et banjo, des chorus tziganes, des phrases syncopées…et vous obtiendrez pendant quatre jours la projection du décor de HOT-TULLE.
De "Manouche partie" à "Paris Musette", rendez-vous vers une aventure humaine qui rassemblera les as du musette, les accordéonistes-jazz, et les roulottes flamboyantes.
Avec Emi Dragoi, Richard Galliano New Musette Quartet, La Goutte au Nez, Marc Leseyeux Quartet, Frédéric Baldo, Sébastien Farge et bien d'autres…
Bon swing !
Contact :
Le festival est organisé par La Cité de l'accordéon (Association de gestion et d'animation du Pôle Accordéons)
8, rue du 9 juin 1944 - 19000 TULLE
Tél. 05.55.20.28.28

Musée de Tulle

2005

année du centenaire

Demandez le programme de printemps

Copier n'est pas créer. Et si l'on demandait à Marin Lersch, copiste qui a investi le Musée de Tulle avec beaucoup de bonheur ?

Du 22 avril au 9 mai

Semaine jordanienne

En partenariat avec France-Proche-Orient et l'ambassade du Royaume de Jordanie

Conférences
Salle Latreille par Mme l'Ambassadeur de Jordanie le vendredi 22 à 20h30, par le professeur Ebrahim le mercredi 27 à 20h30 salle Latreille
En partenariat avec la médiathèque

Vendredi 29 avril à 19h
Concert de Behnam Keryo

Samedi 14 mai
La nuit des musées autour de la Lumière
La Lumière vue dans tous ses états, dans la ville, dans le site, au travers des œuvres des collections du musée
Fin d'après-midi : Conférence exposition du Père Paul Sniady sur la Lumière des icônes.
Visite autour de la lumière et du luminaire guidée par Isabelle Rooryck.
Éclats de rires et de friandises au musée; divertissements en attendant la nuit
Le soir : Le chemin de Compostelle, chemin d'étoiles… Illumination aux bougies de l'abbaye - musée et quartier…

Mercredi 25 mai
Tournoi de bridge, jeu d'échec géant, marelle avec le Club de bridge de Tulle

Vendredi 27 mai
Apéritif-concert avec l'école de Musique et de Danse
Programme non exaustif, dont le Mois des Jardins et la bourse aux graines… à partager intensément.

Pour plus de renseignements : Musée de Tulle André Mazeyrie - place de la cathédrale 05 55 26 22 05
N'oubliez pas non plus de vous inscrire pour la "Nuit des copistes" du vendredi 17 juin. Toute une njuit pour copier le musée : vidéo, photo, peinture, collage, musique, théâtre…

Tulle sur l'Euphrate

Avec Behnam Keryo
Poète, musicien, calligraphe

Exposition
jusqu'au 30 Avril.
Ecrire pour l'éternité : 6000 ans de notre histoire, gravés sur des tablettes d'argile.
Vernissage : le vendredi 1er Avril, 19h. médiathèque de Tulle

Concert vendredi 29 Avril, 19h.
Chants et hymnes babyloniens et chaldéens.
Salle capitulaire du musée du cloître, place Monseigneur Berthot. Tulle

Atelier calligraphie : écriture cunéiforme sur argile, calligraphie araméenne et arabe.
"Un voyage hors du temps aux sources mêmes de notre civilisation et de nos origines communes "
animé par Behnam Keryo, calligraphe, sculpteur. samedi 30 avril, 14-17h. Médiathèque de Tulle.
Gratuit sur inscription.
Médiathèque de Tulle. 36 av. Alsace-Lorraine, 19000 Tulle.

Théâtre

Mardi 5 avril - 20h30
Mercredi 6 avril - 19h00
Les amantes

Jeudi 12 mai - 20h30
L'Evasion

Danse

Vendredi 8 avril - 20h30
Délit de fuite

Mardi 3 mai - 20h30
à Limoges
Et voilà mon corps qui danse sur du verre

Slam

Vendredi 13 mai - 19h00
salle des Lendemains Qui Chantent
D'/Franco Manarra/Spike

Musique

Vendredi 29 avril - 20h30
Un clair de lune avec Bourvil

Samedi 21 mai - 20h30
Ostinato

Vendredi 27 mai - 20h30
Banzo !
Mônica Passos

Tous les renseignements sur une plaquette à votre disposition et au Centre Culturel et Sportif
05 55 20 21 27